

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Procurations : 2
Votants : 19

N° 2025 6 7

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ le 15 OCTOBRE à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : vendredi 9 octobre 2025

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, DELGENES, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES et TOURAILLES.

Mmes DAGNAC, DESAINT, PONS, RIGAL, ROOU et SANEGRE.

A donné pouvoir :

Mme SALOMÉ à Mme PONS

M. ZAMBONI à M. MARETTE

Absents excusés :

Mrs DEJEAN, FONTA.

Mmes BELMAS, DARBAS, BRIQUET-BOISSIÈRE, GUILLEMAT, PITORRE et THIOUX.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET : VOLET URBANISME :
Dénomination salles 1^{er} étage de la mairie

La faculté de dénommer une salle municipale appartient à la commune propriétaire de celle-ci.

En vertu de l'alinéa 1er de l'article L.2121-29 du CGCT, il appartient à l'assemblée le pouvoir de dénommer les salles municipales.

Madame DESAINT, Adjointe en charge de la culture, précise que deux salles de réunion situées à l'étage de la mairie doivent être dénommées.

Après consultation du bureau des adjoints, sur proposition de la Présidente de la commission culture, en mémoire de l'histoire de ce bâtiment, la Castellane, l'assemblée, à l'unanimité, accepte de dénommer les salles du 1^{er} étage de la mairie comme suit :

- **Salle Henri IV**
- **Salle Reine Margot**

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 10 novembre 2025

Le Maire,
Louis MARETTE



Le secrétaire de séance,
Louis DARDIER